

**Un projet d'éducation de mineurs délinquants en
alternative à la prison : révélation des
dysfonctionnements sociaux et propositions pour une
sociothérapie**

Jean-Pierre Cambefort

► **To cite this version:**

Jean-Pierre Cambefort. Un projet d'éducation de mineurs délinquants en alternative à la prison : révélation des dysfonctionnements sociaux et propositions pour une sociothérapie. Expressions, Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) Réunion, 1997, pp.21-31. hal-02406031

HAL Id: hal-02406031

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02406031>

Submitted on 12 Dec 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN PROJET D'ÉDUCATION DE MINEURS DÉLINQUANTS EN ALTERNATIVE À LA PRISON : RÉVÉLATION DES DYSFONCTIONNEMENTS SOCIAUX ET PROPOSITIONS POUR UNE SOCIOTHÉRAPIE

Jean-Pierre CAMBEFORT
Université de la Réunion

I. Présentation du projet

À Saint-Denis de la Réunion, département français de l'Outre-Mer, une institution d'éducation spécialisée est habilitée par le ministère de la Justice pour accueillir des mineurs délinquants en alternative à l'incarcération. Elle les héberge dans le cadre de placements décidés par le juge des enfants, faisant suite à une enquête sociale et au constat de délits commis par les jeunes. Ceux-ci sont accueillis dans une villa où ils doivent rester pendant les jours de semaine et sont encadrés par une équipe d'éducateurs spécialisés, d'un psychologue et d'un chef de service.

Pendant leur placement, qui est généralement de six mois minimum, ils sont placés sous contrôle judiciaire, en alternative à l'incarcération, et peuvent être incarcérés à tout moment, par révocation du contrôle judiciaire, s'ils ne se conforment pas aux règles imposées ou s'ils commettent de nouveaux délits. Ils sont donc en relation quotidienne avec les éducateurs spécialisés responsables de leur projet de vie et doivent obligatoirement continuer ou entamer des démarches pour leur insertion professionnelle ou scolaire.

C'est dans ce cadre de travail où se situe ma pratique professionnelle, et avec les problèmes que pose ce type de prise en charge éducative, que les sciences humaines appliquées trouvent un terrain de réflexion sur les questions de cette conférence¹ : leur contribution à la guérison, la paix, la réconciliation et le développement.

C'est pourquoi la délinquance, en tant que phénomène social et processus

1. 14e Conférence internationale sur la recherche en sciences humaines, Université de Pretoria, département de psychologie, Johannesburg, août 1995.

psychique, interpelle directement les sciences humaines et sociales à la fois pour comprendre les mondes de vie des délinquants ainsi que la formation des symptômes, mais aussi pour proposer des solutions qui contribuent au rétablissement d'un équilibre psychosocial.

II. La délinquance : phénomène social et psychologique

Sur le strict plan des statistiques, depuis 1988, la délinquance des mineurs à la Réunion représente 55% de la criminalité totale. Elle est en augmentation relativement constante et concerne presque en totalité des jeunes garçons de plus de 16 ans, jusqu'à 18 ans, âge de la majorité légale.

Ce phénomène s'accompagne d'un certain nombre de constats réguliers qui caractérisent, globalement, à la fois la personnalité et la biographie des mineurs délinquants.

Sur le plan de l'histoire familiale on remarque que :

- Le père est absent ou dévalorisé. Il a perdu son statut
- La mère constitue majoritairement le seul parent référent. À la Réunion, en 1990, 50 000 enfants sont nés dans des familles monoparentales dont plus de la moitié (58%) n'avaient pas d'activités professionnelles ; et en 1993, 54% des enfants sont nés de mères célibataires²
- Il s'est produit de nombreuses ruptures ou/et conflits dans l'histoire familiale.

Sur le plan du psychisme individuel on note :

- une impossibilité à renoncer à une satisfaction immédiate; donc une impossibilité à supporter la frustration ;
- une affirmation prééminente des besoins actuels (sur le plan matériel essentiellement) ;
- une insuffisance du contrôle émotionnel et, par conséquent, une impulsivité caractérielle quasi permanente ;
- une incapacité à se référer à des expériences passées et à se projeter dans un futur : une tendance à ne vivre que dans l'instant présent sans références temporelles³.

La délinquance ne peut pas être considérée comme un phénomène con-

2. Jaccoud, A. (1994), *Contribution à l'étude des représentations sociales du travail chez les jeunes adultes à la Réunion*, Publications de l'ARIFOC/CEP.

3. Lelan, L. (1991), « Évolution de la délinquance juvénile apparente à la Réunion », in *Journées départementales sur la prévention des risques d'inadaptation sociale*, pages 55-64, publication du Conseil général de la Réunion.

joncturel mais structurel. Elle est le résultat de la dégradation progressive des processus de socialisation (c'est-à-dire de l'ensemble des facteurs qui contribuent aux acquisitions des connaissances et à la structuration de la personnalité) accompagné souvent de carences affectives importantes.

La personnalité délinquante s'apparente en tous points dans sa structure à celle de la personnalité toxicomaniaque. Bien souvent d'ailleurs, les deux aspects se superposent chez certains sujets. Les délinquants mineurs sont souvent multirécidivistes car l'acte délictueux devient une véritable manière d'être (surtout une manière de s'affirmer par la surenchère dans la « bande ») et ne peut pas être considéré comme un simple avatar malchanceux. Ainsi, la délinquance est en tous points semblable à la toxicomanie car, sur le plan symptomatologique, le délinquant entretient avec l'acte délictueux le même type de rapport que le toxicomane avec le produit toxique : il ne peut s'en passer. Le besoin d'accomplissement de l'acte délictueux finit par manquer de manière compulsive et irrésistible, exactement comme une drogue.

III. Premier niveau de réflexion: les actions thérapeutiques et éducatives

Dans le cadre de la prise en charge d'un jeune, la relation éducative permet d'établir :

- un diagnostic ;
- un ensemble de principes et d'actions relationnelles avec le jeune et les partenaires socialisants

a) Diagnostics : la famille et la « bande »

La famille

Au début du placement, les contacts pris avec le tribunal permettent d'établir les éléments principaux du cadre et de la problématique familiale, notamment l'état de la fratrie, des relations parentales, et surtout des relations existant entre le mineur et sa famille, ainsi que les détails des délits effectués.

La problématique familiale est tout d'abord caractérisée par un déséquilibre des images parentales et un état d'abandon éducatif durant déjà depuis de nombreuses années.

Les parents n'assument plus les attributs de l'autorité parentale, c'est-à-dire la protection des dangers, les décisions concernant la vie quotidienne et la sécurité affective créée par des relations de dialogue et de compréhension : « La famille tend alors à devenir un mot vide de sens et le sentiment de sécu-

rité, d'appartenance, ne peut guère se développer et permettre l'intégration des règles de vie car les repères n'existent pas ou peu. »⁴

Très souvent :

- La mère occupe la place principale comme dernière garante de la bonne marche de la maisonnée.

- Le père, lui, est soit absent physiquement, soit décédé, soit présent dans une relation ambiguë et perverse où il ne représente plus la limite, la loi, les valeurs sociales. Souvent, les origines paternelles constituent le principal problème resté sans réponse pour l'enfant.

La dégradation de l'image et de la fonction symbolique paternelle n'a été relayée par aucune autre personne masculine dans la famille qui puisse garantir ses limites et être le support d'une identification possible, tout cela dans une dynamique familiale principalement gouvernée par les femmes.

Ainsi, le jeune se trouve depuis longtemps dans une situation où il n'a jamais été séparé symboliquement de la mère. Bien souvent, il la tyrannise en exigeant la satisfaction immédiate de ses besoins matériels ; celle-ci renonce à lui donner des limites et se trouve rapidement débordée par ses excès. L'image de l'adulte, homme ou femme, est totalement discréditée.

En conséquence, la « socialisation verticale », qui fait des parents les tuteurs moraux des enfants, s'arrête très tôt. L'adolescent vit depuis longtemps sans aucune intériorisation des interdits sociaux, des notions de responsabilité et des droits et obligations afférents à l'autorité des tuteurs sur des enfants mineurs.

La socialisation par les compagnons d'âge (horizontale)

En conséquence, le jeune se socialise très tôt dans les bandes de compagnons d'âge ; et ces jeunes, qui ont généralement la même histoire, constituent très vite des bandes errantes dans les quartiers des grandes villes.

La bande construit sa propre loi et donne au jeune des repères marginaux de socialisation avec ses valeurs propres... Mais elle ne fonctionne que sur des rapports de force et crée une insécurité affective perpétuelle tout en donnant au jeune l'illusion de le protéger contre la société « adulte ». Le jeune y vit dans le renvoi perpétuel de son double, de l'autre indifférencié. La bande évite les frustrations structurantes des rapports aux adultes et entretient l'illusion de la toute-puissance du désir.

Au sein de la bande, non seulement le jeune développe des activités dé-

4. Ezvan, J. (1991), « Fonction paternelle et troubles du comportement », in *Journées départementales sur la prévention des risques d'inadaptation sociale, op.cit.*, p. 334-340.

viantes qui l'amènent à commettre des délits, mais la bande s'appuie sur l'image totalement discréditée de l'adulte.

Lorsque cette situation perdure pendant plusieurs années, allant généralement de 14 à 17-18 ans, l'adolescent se construit peu à peu contre la société toute entière et vit dans l'euphorie du sentiment de toute-puissance. Mais cette vie ne va pas sans danger puisqu'il est à un certain moment interpellé par les services de sécurité et connaît au moins un séjour en prison pendant cette période.

b) Actions éducatives

Rétablissement de la verticalité tutorale

Lorsque nous accueillons le jeune au début du placement, son univers intérieur est celui précédemment décrit, où il se définit d'abord sans référence ni relation à l'adulte, ayant connu la prison pour un laps de temps allant d'une semaine à six mois pour des délits commis, généralement des vols répétés, et dans un état de totale insoumission à la loi.

La première action éducative consiste à rétablir la verticalité de la relation tutorale, c'est-à-dire les principes de responsabilité-dépendance-protection que tout adulte doit exercer envers un mineur dont il a la charge. Or le délinquant cherche avant tout à éviter ces principes car ils engendrent une frustration qui renvoie à celle, bien plus importante et originelle, des images parentales impuissantes à organiser les frustrations structurantes de la socialisation. La relation verticale à l'adulte déstabilise son égocentrisme.

Le rapport de force s'instaure immédiatement, au cours duquel l'adulte doit imposer son image et sa crédibilité de tuteur. Ce rapport de force qui impose la loi d'obéissance passe parfois par le rapport de force physique, car aucun travail éducatif n'est possible tant que le jeune n'a pas reconnu qu'il est sous contrôle de l'adulte. Se met alors en place toute une communication non-verbale, véhiculant des messages archaïques et primatiques.

Rétablissement du lien intersubjectif

Lorsque le principe du rapport de force en faveur de l'adulte est acquis, l'adolescent peut, dans une certaine mesure, investir le lien intersubjectif. Ce lien est fondé essentiellement sur l'engagement du langage et du sens que la parole instaure entre les interlocuteurs. Mais cette reconquête, qui est une reconstruction progressive, comme la cicatrisation d'une blessure ancienne, reste très aléatoire et fragile. En effet, tant que le jeune n'a pas compris le sens de la relation tutorale basée sur le conseil, la protection et l'autorité, il tente toujours d'y échapper au profit des relations horizontales de la

« bande ».

Restauration des images parentales

L'autorité parentale étant partagée avec l'institution, l'équipe éducative tente un travail de restauration de l'autorité parentale auprès de la famille. Il s'agit de chercher des « personnes ressources » susceptibles de reprendre, dans le cadre familial, une relation de « fermeté bienveillante » avec le jeune lors de ses retours en week-end.

Lorsque les parents sont encore présents, nous leur signifions l'obligation de collaboration avec l'institution dans l'intérêt du jeune pour éviter la trop fréquente attitude démissionnaire qui consiste pour eux à se décharger du rôle éducatif sur l'institution. Il est quelquefois possible de trouver dans la famille ces personnes ressources avec qui un contact et une collaboration continus sont nécessaires pour rappeler au jeune qu'il compte encore pour quelqu'un du côté de ses origines. Dans les cas où le travail de cohérence et de coordination des discours éducatifs permet de signifier au jeune qu'il est soumis à l'ensemble des tuteurs responsables, on observe une permanente stabilisation de la personnalité.

Par ailleurs, le jeune devant obligatoirement s'insérer dans une démarche préprofessionnelle ou scolaire, on note également que, lorsque la relation au tuteur de stage est positive et structurante, le jeune se sent reconnu dans une activité socialisante et peut s'investir dans des centres d'intérêt personnels (généralement des activités manuelles).

Le juge d'enfants est régulièrement tenu au courant de l'évolution de chaque jeune. Des rencontres régulières au tribunal sont organisées à cet effet. Mais la reconnaissance et l'intériorisation de ce que représente le juge ne sont possibles que si, dans un premier temps, la relation à l'adulte s'est reconstituée dans un rapport personnel. Pour entendre le discours de la loi, le jeune doit passer par le rapport de force à l'adulte et en être sorti vaincu.

C'est seulement lorsque toutes les actions éducatives des différents tuteurs symboliques et légaux du jeune agissent en synergie (le juge rappelle la loi, la famille donne un sens originel à l'existence, l'équipe éducative rétablit au quotidien la verticalité du tutorat) que le jeune délinquant présente les signes extérieurs d'une amélioration comportementale et psychique.

c) Les enjeux

La délinquance doit être considérée, au même titre que la toxicomanie, comme le symptôme d'une maladie dont les causes sont attribuables à la déstructuration profonde et précoce des images parentales. L'enfant ne s'est

jamais trouvé au centre de la triangulation symbolique indispensable au développement de tout être humain.

Les enjeux de la reconstruction de la personnalité délinquante (la guérison), sont organisés autour de l'investissement de la parole et de l'échange intersubjectif entre l'adulte et le jeune. Il s'agit ni plus ni moins du rétablissement de la véritable mission de l'éducation, donc des relations adultes-jeune centrées essentiellement autour des devoirs socialisants des adultes :

- protection des dangers ;
- soumission à l'autorité ;
- guidance dans la constitution d'un projet personnel de scolarité et d'insertion professionnelle ;
- prise de conscience des dysfonctionnements pathologiques à l'origine des souffrances psychiques qui ont entraîné les déviances délinquantes, grâce à l'amélioration des capacités d'analyse de l'histoire individuelle.

IV) Causalités historiques et psychosociologiques

Mutilations symboliques de l'histoire

Identification des communautés

La délinquance en tant que phénomène social pose les questions relatives aux groupes sociaux et communautés dans lesquelles elle sévit ainsi que celles relatives aux tentatives d'explications que l'on peut tenter de donner.

On constate que la majorité des jeunes délinquants (comme, du reste, la majorité des enfants suivis par les services de l'éducation spécialisée à la Réunion) appartiennent aux communautés descendant de celles qui ont constitué la main d'œuvre de la société coloniale et qui ont subi trois blessures symboliques majeures :

- le déracinement culturel, tout d'abord, puis le métissage accéléré qui a accentué l'altération de la mémoire ancestrale ;
- l'esclavage ;
- l'isolement, c'est-à-dire l'impossibilité de renouer ou d'entretenir des liens avec les civilisations d'origine.

L'esclavage a été officiellement aboli mais, malgré l'évolution et les efforts de modernisation de la société réunionnaise, ces communautés restent encore les plus touchées par la prolétarianisation et la précarité, le faible niveau de qualification et l'échec scolaire. Le déracinement et l'isolement pendant trois siècles sont restés, par ailleurs, des facteurs constants. Bien qu'il existe à la Réunion une pudeur dans les discours officiels ou chez les chercheurs en

sciences humaines à parler en terme de groupes « ethniques » ou « raciaux », force est de constater que ces communautés sont essentiellement les descendants des Malgaches et Africains, des engagés indiens, et des « petits blancs » isolés après l'abolition de l'esclavage, ainsi que des métis résultant de ces trois communautés.

Ces communautés ont, dès le départ, pris leur place dans la société avec les handicaps suivants :

- elles ont subi une mutilation symbolique par le déracinement sans retour possible aux origines et aux liens culturels ;

- elles se sont trouvées subordonnées aux communautés dominantes économiquement et symboliquement pendant trois siècles, même après l'abolition de l'esclavage et le passage du statut de colonie au statut de département.

Atteinte à l'image masculine

En conséquence, la perte de la mémoire symbolique et ancestrale, ajoutée à la prolétarianisation ont précipité un ensemble de facteurs qui ont fragilisé les hommes. Dans la structure familiale, notamment, l'homme, en tant que porteur et garant des valeurs ancestrales, a été atteint profondément dans son image et sa fonction socialisante et les valeurs auxquelles il a dû se plier sont devenues, au fil des siècles, celles des classes dominantes. Celui-ci ne se reconnaît plus comme le maillon d'une chaîne dont il transmet les valeurs et dont il est garant de l'histoire.

Dans ces communautés, particulièrement, les risques de dégradation de l'ordre symbolique sont beaucoup plus prégnants que dans les autres qui, malgré le déracinement originel, détenaient les positions économiques dominantes et avaient le privilège de maintenir des liens culturels et financiers avec leurs civilisations d'origine. On y observe une fragilité éthique et morale, accentuée par la précarité matérielle, qui détruit peu à peu le sens du tissu interrelationnel des familles⁵.

Effets de la modernité

La modernité de la société réunionnaise se définit surtout par l'apparence d'une richesse fondée sur des transferts d'argent gouvernementaux destinés uniquement à entretenir la consommation dans une économie artificiellement

5. Ramassamy, J. (1993), *Bann fanm sel koméla. Représentations et pratiques sociales de femmes bénéficiaires de l'Allocation de parents isolés*, mémoire de DHEPS, Université de la Réunion ; Peters, E. (1995), *Le père : un tuteur mis sous tutelle ? Approche psychosociologique de la place du père dans les milieux défavorisés à la Réunion*, mémoire de DEAS, École départementale de service social.

orientée autour du secteur tertiaire. Cette situation économique est en réalité le symptôme d'une société qui, depuis l'accès de l'île au statut de département, n'a jamais pu trouver véritablement d'alternative à l'économie coloniale.

Ce système n'a, par ailleurs, jamais pu réduire la « fracture sociale » car la société réunionnaise est toujours structurée sur un genre particulier d'« apartheid démocratique » où la frontière s'établit toujours entre :

- d'une part, les communautés économiquement dominantes dont la cohésion est renforcée par l'endogamie ethnique (refusant le métissage, le plus souvent sur des critères d'ordre religieux) et par le maintien permanent avec leurs origines symboliques ;

- et, d'autre part ; des communautés dominées économiquement, dont la cohérence symbolique a été détruite par le déracinement, l'esclavage, le métissage et la perte des liens avec les origines⁶.

La modernité de la société industrielle confond progrès et consommation. Or on constate que la délinquance juvénile ne porte pas sur l'obtention de biens de première nécessité, mais sur les produits de luxe (autoradios, hi-fi, automobiles et motocyclettes, disques et magnétoscopes) ou sur le vol d'argent liquide.

Dans des familles sans repères paternels, où chacun agit pour lui-même, le but de l'existence et le statut social s'acquièrent par l'obtention d'objets de luxe destinés à être ostensiblement montrés. Pris entre des carences affectives graves, sans repères éthiques et sans limites et modèles masculins valorisants, les jeunes délinquants sont donc aspirés et tyrannisés par le fétichisme de l'objet, forme élaborée du jouet, qui les enferme en dehors de la réalité.

Par ailleurs, la vie délinquante s'organise autour des rapports de force et des représailles sans fin qui peuvent amener certains jeunes à la violence criminelle.

V. Proposition pour une sociothérapie

À partir du constat de l'abandon éducatif dans lequel se trouvent ces adolescents, de l'image disqualifiée de l'adulte et de la souffrance engendrée par cette situation, masquée par des mécanismes de défense extrêmement forts, comment les sciences humaines appliquées peuvent-elles contribuer à la guérison, au développement et aux transformations ?

6. Cambefort, J.-P. (1994), « Approche éthopsychanalytique de la société réunionnaise », *Expressions*, n° 4, pages 5-28.

Nous devons partir du monde de vie (*lifeworld*) de ces jeunes, procéder à une anamnèse aussi rapide et juste que possible, puis agir à leur niveau et à celui de leurs familles pour qu'un nouveau sens à leur existence puisse leur être rendu.

Si je devais qualifier rapidement le travail que nous faisons, tant au niveau individuel que social, et qui va dans le sens d'une guérison, je dirais que nous « réintroduisons du symbolique » dans des relations qui se sont figées dans la dualité.

Nous rappelons essentiellement la position du langage et de la loi en tant que tiers à tous les niveaux des relations sociales :

- dans la relation de l'enfant à la mère, par l'interpellation du père et de sa responsabilité éducative au sein de la cellule familiale ;
- dans la relation de l'enfant à la justice et dans le rôle que celle-ci tient par rapport à l'institution éducative ;
- dans la relation de l'enfant à l'adulte et dans la relation éducative au quotidien.

À long terme et à grande échelle, le travail sociothérapeutique doit se centrer autour du rétablissement des outils symboliques dans des populations fragilisées par l'histoire, pour que le sentiment d'appartenance et d'intégration réduise les multiples fractures sociales.

Car il serait regrettable que se perpétue une situation où l'on constate deux types de socialisation, ou une socialisation à deux vitesses :

- une socialisation « normale » ou « intégrée » caractérisée par :
 - une continuité entre l'éthique de la famille, l'éthique scolaire et l'éthique économique et sociale,
 - une intériorisation des valeurs de la société civile universelle dans l'univers domestique ;
- une socialisation « marginale » où se perpétuent des clivages à tous les niveaux :
 - clivage entre l'univers domestique et la société civile ;
 - clivage entre les valeurs de l'école et celles de la famille.

Conclusion

Notre travail consiste essentiellement à agir sur le symbolique et l'ordre qu'il doit générer afin de rendre à ces jeunes leur position de sujets sociaux. Nous appuyant sur les sciences humaines qui rappellent ce que sont les fondements de la socialisation et de la culture humaines (psychanalyse, anthropologie), nous pensons contribuer à reconstruire à une petite échelle, mais avec détermination, les éléments d'une amélioration des consciences individuelles, et,

par voie de conséquence, d'une amélioration sociale.